



Vous avez été 439 à répondre à notre enquête Maploup 2021 et nous vous en remercions ! Ce document rappelle brièvement le cadre méthodologique et revient sur les résultats de l'enquête. Des explications sont apportées pour les remarques les plus fréquentes.

Méthodologie :

Le questionnaire a été envoyé aux personnes inscrites aux alertes Maploup et diffusé sur les réseaux sociaux (Facebook) des 5 services pastoraux (SEA73,74, FAI, ADEM, CERPAM).

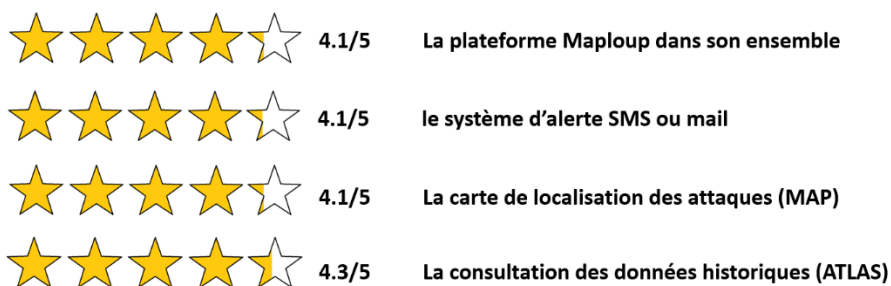
3 questions étaient posées :

- Recevez-vous les alertes Maploup et si oui qu'en pensez-vous ?
- Consultez-vous l'onglet Map et si oui quel bilan en tirez-vous ?
- Avez-vous connaissance de l'onglet Atlas et si oui quelle utilisation en faites-vous ?

Une évaluation avec des notes de 0 à 5 a été proposée pour de nombreuses fonctionnalités. Des questions ouvertes ont également permis de recueillir les avis, positifs comme négatifs et des idées d'amélioration.

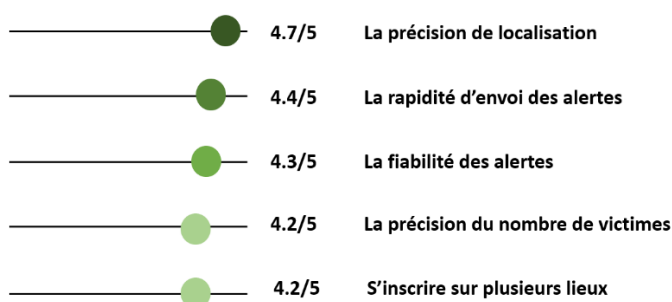
La plupart des personnes ayant répondu à notre enquête sont des professionnels de l'élevage, des élus et quelques agents de développement. Des techniciens cynégétiques, des gestionnaires d'espaces naturels, des louvetiers... font également partie du panel et sont agglomérés dans la catégorie « autres »

Parmi les 439 réponses, 90% des répondants reçoivent les alertes, 90% consultent l'onglet Map et 25% consultent l'onglet Atlas. Vous avez attribué les notes suivantes à la plateforme Maploup :



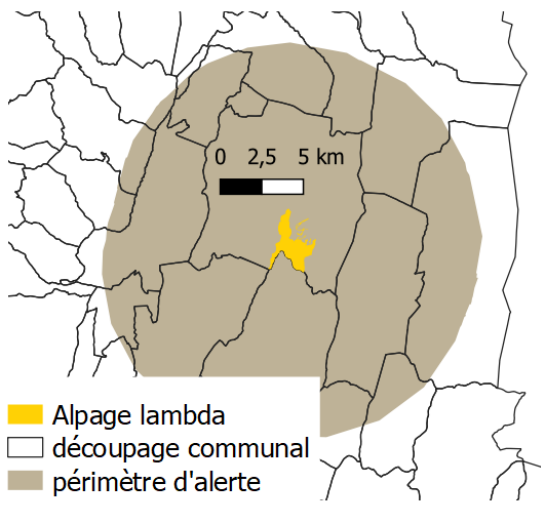
Alertes Maploup

Les alertes Maploup sont envoyées par SMS ou mail selon la préférence de l'utilisateur. Voici ce qui est considéré comme important pour les personnes abonnées à l'alerte :



Plusieurs remarques ont été formulées et nous vous répondons :

« Je ne reçois pas assez d'alerte sur des secteurs qui m'intéressent »



Il semble opportun de rappeler comment fonctionne l'alerte. Vous êtes généralement inscrit.e.s aux alertes pour un ou deux lieux d'inscription. Une inscription concernant votre alpage vous informera de tous les événements de prédation qui se produiront dans un périmètre de 10 kilomètres autour de cet alpage. Sur l'exemple ci-contre, une inscription peut déborder sur plus de 8 communes. Le même principe s'applique lorsque vous êtes inscrit pour une commune.

Notez que vous pouvez vous inscrire pour plusieurs lieux (par exemple votre estive + vos pâturages en vallée, même sur plusieurs départements différents. N'hésitez pas à contactez le service pastoral de votre département pour redéfinir votre périmètre d'alerte s'il ne convient pas.

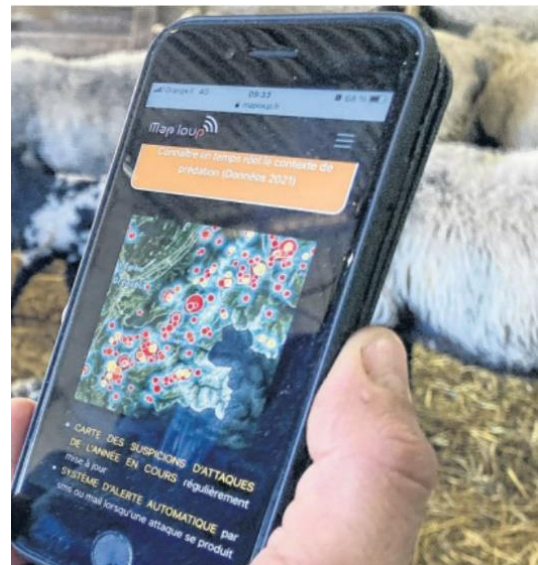
De plus, nous avons fait le choix de désactiver les alertes lorsque nous avons connaissance tardivement d'une suspicion d'attaque (+ de 72h). Suite à l'enquête et à vos nombreuses remarques en ce sens, nous conserverons l'alerte active un jour de plus (+ de 96h).

« Je souhaite connaître le nom de l'exploitation touchée »

Le règlement général sur la protection des données (RGPD) nous interdit de communiquer le nom de l'éleveur concerné.

« Je souhaite savoir s'il s'agit d'un veau ou d'un bovin adulte »

Nous avons fait le choix de simplifier à l'espèce pour ne pas multiplier le nombre de catégories. De plus, nous sommes très rarement informés de l'âge de l'animal. Actuellement, vous pouvez considérer que la plupart des attaques sur bovins se produisent sur des veaux.



« J'aimerais savoir si l'attaque s'est réellement produite »

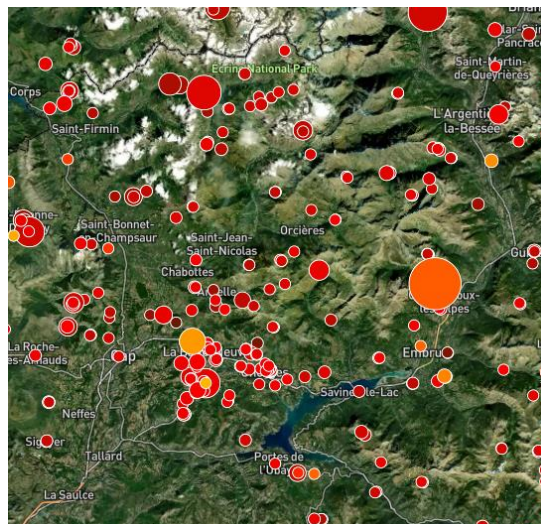
L'objectif de cette alerte est d'informer dans les plus brefs délais d'une possible attaque. Au moment où nous envoyons l'alerte, nous savons de source officielle qu'un éleveur a fait « une demande de constat » auprès des services de l'Etat. A ce stade, le constat par un agent n'a pas été réalisé, d'où l'obligation pour nous d'informer d'une « suspicion » d'attaque. Lorsque l'hypothèse d'une attaque de loup est écartée ou lorsque les dommages sont mis à jour de façon significative, il nous arrive de modifier ou de supprimer les points sur MAP. Les données consolidées, issues des dossiers d'indemnisation, sont quant à elles consultables sur le volet ATLAS sur la période 2010-2020.

Onglet Map

Cet onglet peut être consulté depuis un smartphone ou un ordinateur. Notez que les possibilités sont plus nombreuses sur PC que sur téléphone.

Voici l'évaluation globale de l'utilité des fonctionnalités de l'onglet MAP :

- ★ ★ ★ ★ ☆ 4.4/5 La possibilité de comparer les années entre elles
- ★ ★ ★ ★ ☆ 4.0/5 La barre temporelle dynamique
- ★ ★ ★ ★ ☆ 4.4/5 La barre de recherche de lieux
- ★ ★ ★ ★ ☆ 3.7/5 Le filtre départemental



Les remarques les plus fréquentes :

« Il serait génial de pouvoir distinguer les espèces dans l'onglet Map »

Bonne idée ! Nous développerons cette fonctionnalité courant 2022 !

« Je serais intéressé de savoir de quelle meute il s'agit »

Il n'existe pas pour l'heure de délimitation des meutes. Les loups peuvent parcourir de grandes distances en peu de temps. Aussi, Maploup n'a pas été construit dans un objectif de suivi de l'espèce lupine. Pour plus de renseignements sur l'espèce et les meutes en présence, l'Office Français de la Biodiversité a mis en place un site internet dédié : <https://www.loupfrance.fr/>

« Parfois le point d'attaque est au centre du village, bizarre ! »

Lorsque cela se produit, c'est que nous n'avons pas l'information sur le lieu-dit ou l'alpage concerné. Le point peut alors arbitrairement être mis sur la mairie pour que l'alerte soit envoyée. Nous proposons d'ajouter en 2022 un statut de fiabilité de la localisation. Nous invitons les éleveurs prédatés à être le plus précis possible dans la localisation de l'attaque lors de leurs signalements.

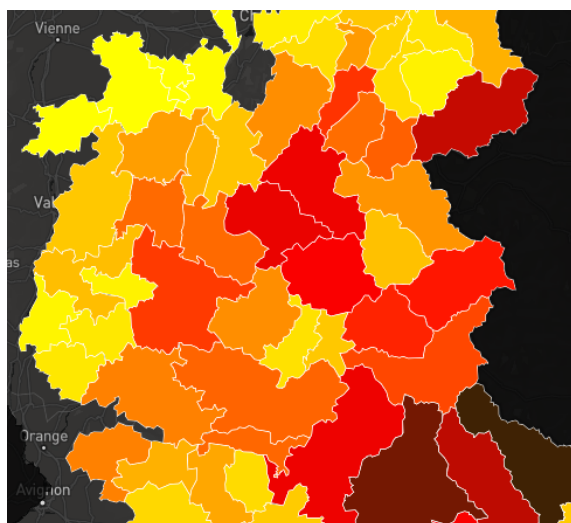
« Dommage que la France entière ne soit pas couverte... »

Le Vaucluse, les Bouches-du-Rhône, l'Ardèche et plusieurs départements de Franche Comté devraient bientôt rejoindre le dispositif.

Onglet Atlas

Cet onglet est optimisé pour un affichage sur ordinateur. Vous avez attribué de bonnes notes à l'ATLAS :

- ★ ★ ★ ★ ☆ 4.4/5 La barre temporelle dynamique
- ★ ★ ★ ★ ☆ 4.4/5 La possibilité de changer d'échelle
- ★ ★ ★ ★ ☆ 4.4/5 L'affichage sous forme de graphiques
- ★ ★ ★ ★ ☆ 4.1/5 La possibilité de faire des exports en pdf



Nous avons reçu quelques suggestions difficiles à mettre en œuvre comme la personnalisation des statistiques. Pour autant, sachez que nous nous mobilisons pleinement pour améliorer la plateforme et que de nouveaux développements vous attendent pour 2022 (à retrouver dans l'onglet « nouveautés »).